

Image not found or type unknown



Comment sont calculer les congés payés du bâtiment

Par **haas**, le **19/04/2012** à **13:34**

Bonjour,rnJ'aurais besoin de quelques précisions sur les congés payés du bâtiment rnJ'ai signé un contrat de travail pour 169 heures par moi 2048.79 salaires de base donc 11.82 pour 151.67 et 17.33 à 14.77 ce qui represente 2048.79 j'ai prie des congés pour pâques 2 jours qu'il me restait et je n'est perçu que 116 euros il apparait sur ma feuille de congé 11.53 de salaire moyen pourrier-vous me dire si cela et normal en août sa été la même chose 17 jours pour 989.00 euros alors que mon employeur ma déduit sur ma feuille de salaire 1158.00 euros je trouve ceci innormal.rnCordialement et merci encore.rnMME H.